



## Objectifs de la formation

Présenter le cadre réglementaire relatif à la bonne gestion d'un cimetière

Identifier les aspects contentieux de la législation funéraire pour sécuriser les procédures et pratiques de la collectivité

Élaborer la mise en place d'une gestion administrative et technique des sépultures concédées, échues ou en état d'abandon suite aux reprises administratives

**Vendredi 15 novembre  
2024**

à Marsac sur l'Isle

Maison des Communes

**Durée : 6 heures**

De 9h à 12h

De 14h à 17h

## Méthode

- *Apports théoriques et étude de cas pratiques*
- *Échanges permettant de cibler au mieux les besoins et les attentes des stagiaires*
- *Études de cas pratiques et actualité jurisprudentielle liée au thème développé.*

## Programme

- **Les concessions funéraires en sépultures traditionnelles, en columbarium, en cavurnes :**
  - *La création, la nature de l'acte, la surface concédée, le prix*
  - *Le renouvellement, la conversion*
  - *La rétrocession, la donation*
- **Le droit à construction**
- **Le droit à plantation**
- **Les reprises administratives et matérielles de sépultures**
  - *Emplacements en terrain commun, en concessions échues et concessions en état d'abandon*
- **La gestion technique et réglementaire de l'ossuaire**
- **Les moyens et les outils pour une bonne gestion adaptée aux pratiques des opérateurs funéraires et des évolutions des rituels et demandes des familles endeuillées**

**Intervenant : Patrick LOIZEAU**

Ancien Conservateur des cimetières  
de la Ville de La Rochelle  
Formateur professionnel